

Pharmacie Humanitaire Internationale dispose d'une structure indépendante de surveillance des comptes :

Commissaires aux comptes et experts comptables

Une comptabilité par mission nous permet de suivre très précisément l'utilisation des fonds sur le terrain

DISPOSITIONS FISCALES

Vous recevrez un justificatif ouvrant droit à une déduction fiscale sur vos dons :

Vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de 66% jusqu'à 1,75% de votre revenu imposable.

BULLETIN et CHEQUES A :

« Un Orphelinat en Amazonie »

55 Impasse des Paradisiens

30900 NIMES

Tel : 04-66-23-77-45

BULLETIN DE DON POUR

« Un Orphelinat en Amazonie »

Nous vous demanderons alors de faire parvenir vos chèques à l'adresse ci-dessus à l'ordre de :

PHI – Opération Pérou –

Mme, Mr

Entreprise

Adresse

Code Postal Ville

Tel : Fax : E-mail :

50 Euros 100 Euros 200 Euros Euros

Un reçu de déductibilité fiscale pour l'année du don vous sera adressé en retour.

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution du projet par un bulletin mensuel édité par l'association

MERCI